



# **BUDGET 2018 en bref**

## *Municipalité de La Doré*

18 décembre 2017

Pour garantir l'avenir de notre communauté, les membres du conseil municipal auront une préoccupation constante et soutenue à l'endroit des trois enjeux incontournables suivants:

1. **stabiliser et accroître notre population;**
2. **maintenir et améliorer notre cadre de vie;**
3. **diversifier les activités économiques.**

En 2017, nous avons eu le dépôt d'un nouveau rôle triennal pour 2018-2019 et 2020 avec une augmentation des valeurs imposables de 7.70%. Nous devons également composer avec la baisse de contribution qui découle de la péréquation, soit 117 000\$. Ceci est dû en grande partie au fait que les valeurs marchandes des lots forestiers, des terres agricoles et des bleuitières ont subi une grande augmentation par rapport à la valeur de l'évaluation municipale. Pour faire face aux coûts d'opérations et aux remboursements des investissements, la Municipalité a dû ajuster les revenus en fonction de ces réalités.

### **Les principales mesures et actions retenues par le conseil afin d'agir sur ces enjeux**

- Nous lancerons la phase II de la piste cyclable soit le lien La Doré-Normandin;
- Nous continuerons à améliorer et à rationaliser les différents sentiers sur notre territoire et travaillerons sur l'autoroute Quad La Tuque – La Doré;
- Nos activités de recrutement et d'accueil pour les nouveaux citoyens seront évaluées et publicisées;
- Nous travaillerons à bonifier l'offre de terrains résidentiels de qualité au centre village;
- La mise en place d'une coop de santé sera un enjeu important durant la prochaine année;
- Nous évaluerons et supporterons le secteur économique de notre communauté.

Pour supporter ces perspectives et nous engager face à ces enjeux, j'ai proposé au conseil municipal l'adoption des prévisions budgétaires prévoyant **2 097 529\$** de revenus et permettant des dépenses et des affectations au niveau de **2 174 605\$**. Le budget 2018 est équilibré par l'utilisation de **77 076\$** à même les surplus accumulés.

### **Les faits saillants du budget municipal**

Le rôle d'évaluation, déposé en septembre 2017, a établi la valeur de tous les immeubles imposables à **92 788 600\$**.

Ce budget incorpore plusieurs charges en provenance de l'État et aussi des quotes-parts en provenance de d'autres structures mandatées par lui dans des compétences qui sont partagées en régie ou avec des institutions gouvernementales.

Ces charges se répartissent sommairement comme suit:

- quotes-parts à la MRC Domaine-du-Roy de **264 078\$**, dont **157 068\$** vont à la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean;
- en sécurité civile, nous versons **92 763\$** à la Ville de St-Félicien pour les opérations et la gestion du regroupement des brigades La Doré/St-Félicien/St-Prime.

La tarification des différents services est établie en fonction du principe **utilisateur/payeur et incorpore des portions du service de la dette par service rendu.**

Le **service d'aqueduc** demeure à 228\$ annuellement incluant les frais de financement des investissements pour les systèmes de production et de traitement de l'eau potable ainsi que la réserve.

Le **service d'égout** passe à 230\$ annuellement, une augmentation de 15\$, et ce, dû aux travaux de mises aux normes en cours et pour la réserve en prévision de la vidange des étangs.

La **tarification des fosses septiques** est stable à 61.50\$ pour les résidences permanentes et à 30.75\$ pour les résidences saisonnières.

La **collecte des ordures** est tarifée selon les charges pour ce service et elle demeure stable à 210\$ pour les résidences, 288\$ pour les ICI EAE (entreprise agricole enregistrée) et 439\$ pour les ICI (commerce).

Le taux des baux des maisons mobiles est de 290\$ annuellement, une indexation de 15\$.

Les organismes de loisirs, du sport, de la culture et du patrimoine reçoivent un soutien financier selon les estimés des besoins prioritaires déposés soit :

- Centre des Loisirs (30 100\$ en dépenses estimées moins 20 395\$ en revenus estimés donc des besoins prévus de 9 705\$);
- Complexe sportif (97 000\$ en dépenses estimées moins 41 250\$ en revenus estimés donc des besoins prévus de 55 750\$);
- Bibliothèque Gilbert-Langevin et ses activités (22 300\$ en dépenses estimées moins 2 160\$ en revenus estimés donc des besoins prévus de 20 140\$);

Le conseil, par différentes mesures et grâce à des programmes, fait la promotion des développements social et économique. Il encourage la construction, la rénovation et l'amélioration de la qualité de vie communautaire. Toutes ces actions sont soutenues par des budgets de base et accompagnées de ressources locales et des autres paliers de gouvernement.

### **Budgets des infrastructures, des réseaux et de la voirie**

L'investissement net dans les immobilisations et autres actifs qui figure au bilan municipal de 2017 est d'environ **6.5 millions de dollars**. Il justifie donc une surveillance et une attention continues. Ces actifs sont ceux des infrastructures de voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des équipements sanitaires et de plusieurs édifices et bâtiments de la collectivité. Ces ensembles sont considérables, nombreux et déployés sur tout notre territoire. Nous devons les entretenir et voir à les restaurer afin d'améliorer leur performance et maintenir ou augmenter leur qualité et/ou en corriger les désuétudes. La planification et le financement de ces enjeux font partie du plan triennal qui est élaboré en même temps que le budget.

### **Le programme triennal d'investissements de la Municipalité (2018-2020)**

Les besoins en investissements pour préserver, restaurer et améliorer la qualité et la performance des actifs municipaux nécessiteraient **5.3 millions de dollars** au cours des trois prochaines années afin de satisfaire les priorités observées.

Pour réaliser ces projets, il faut réunir simultanément les quatre grands éléments financiers ci-dessous :

1. les budgets disponibles aux opérations annuelles;
2. l'utilisation des surplus accumulés et des fonds réservés;
3. le recours à des emprunts à long terme;
4. les subventions à obtenir des différents programmes gouvernementaux.

Pour l'année 2018, le conseil municipal a budgété des travaux d'immobilisations totalisant **1 665 500\$** dont :

1. 15 000\$ qui seront financés par le fonds de roulement;
2. 25 000\$ qui seront puisés auprès des surplus accumulés et/ou réservés;
3. 350 000\$ qui seront financés par différents règlements d'emprunt à long terme;
4. 1 275 500\$ qui proviendront des différents programmes gouvernementaux soit :
  1. Égout : Mise aux normes des étangs pour le taux de phosphore (déphosphatation) 50 500\$
  2. Piste cyclable : Travaux d'infrastructures 500 000\$
  3. Caserne de pompiers : Relocalisation 650 000\$
  4. Route St-Joseph : Réfection pont La Doré/Normandin 75 000\$

Un avis de motion visant à adopter le règlement **2017-010** a été donné et le conseil municipal l'a adopté le 18 décembre 2017, lors de la séance ajournée qui a suivi le présent discours sur le budget. Par ce règlement, sont établis pour l'exercice financier **2018**, les différents taux de la taxation, la tarification des services et des compensations, et ce, afin de fournir les revenus suffisants pour les opérations et pour les investissements requis et autorisés par le conseil en lien avec les énoncées du discours sur le budget 2018 qui a été déposé auprès des membres du conseil municipal de La Doré.

Un avis de motion visant à adopter le règlement **2017-010** a été donné et le conseil municipal l'a adopté le 18 décembre 2017, lors de la séance ajournée qui a suivi le présent discours sur le budget. Par ce règlement, sont établis pour l'exercice financier **2018**, les différents taux de la taxation, la tarification des services et des compensations afin de fournir les revenus suffisants pour les opérations et pour les investissements requis et autorisés par le conseil en lien avec les énoncées du discours sur le budget 2018 qui a été déposé auprès des membres du conseil municipal de La Doré.

L'intégral de ce discours ainsi que les détails du règlement 2017-010 sur la taxation sont disponibles sur le site Web de la Municipalité de La Doré ([www.ladore.ca](http://www.ladore.ca)) ainsi que l'intégral des séances publiques.

Yanick Baillargeon,  
Maire

### SOMMAIRE DU BUDGET 2018

<b>REVENUS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Taxes	<b>1 701 062\$</b>	<b>1 586 546\$</b>
Gouvernements	<b>271 162\$</b>	<b>389 102\$</b>
Autres	<b>125 305\$</b>	<b>116 805\$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>2 097 529\$</u></b>	<b><u>2 092 453\$</u></b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	<b>500 126\$</b>	<b>476 767\$</b>
Sécurité publique	<b>183 278\$</b>	<b>177 898\$</b>
Réseau routier	<b>319 648\$</b>	<b>315 907\$</b>
Réseau d'aqueduc	<b>160 810\$</b>	<b>157 945\$</b>
Réseau d'égout	<b>194 844\$</b>	<b>130 773\$</b>
Matières résiduelles	<b>144 185\$</b>	<b>149 188\$</b>
Santé et bien-être	<b>53 700\$</b>	<b>50 700\$</b>
Urbanisme, zonage, mise en valeur du milieu	<b>101 947\$</b>	<b>106 736\$</b>
Industries et commerces	<b>8 100\$</b>	<b>60 100\$</b>
Tourisme et promotion	<b>86 730\$</b>	<b>80 050\$</b>
Parcs, loisirs et culture	<b>254 320\$</b>	<b>247 020\$</b>
Frais financiers	<b>55 456\$</b>	<b>36 129\$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>2 063 144\$</u></b>	<b><u>1 989 213\$</u></b>
<b>EXCÉDENT AVANT AFFECTATIONS</b>	<b>34 385\$</b>	<b>103 240\$</b>
Remboursement en capital de la dette à long terme	<b>(110 075\$)</b>	<b>(81 610\$)</b>
Transfert aux fonds d'immobilisations	<b>-----</b>	<b>(40 000\$)</b>
Affectation aux réserves, utilisation de la réserve égout et remboursement du fonds de roulement	<b>(1 386\$)</b>	<b>(26 630\$)</b>
Utilisation du surplus accumulé	<b>77 076\$</b>	<b>45 000\$</b>
<b>EXCÉDENT</b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

N.B. : Le budget 2017 a été ajusté en fonction de la norme comptable qui sera utilisée en 2018, et ce, afin d'avoir des données comparables.

## TAUX DE TAXATION 2018 (Règlement 2017-010)

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Taux 2018</b>	<b>Taux 2017</b>
Taxe foncière générale + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	<b>1.0305\$</b>	<b>1.033\$</b>
Taxe du non résidentiel + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	<b>2.4392\$</b>	<b>2.3314\$</b>
Taxe industrielle + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$.	<b>2.6797\$</b>	<b>2.5370\$</b>
Taxe 6 logements et plus + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	<b>1.2137\$</b>	<b>1.1845\$</b>
Taxe agricole + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	<b>1.0305\$</b>	<b>1.033\$</b>
Taxe terrain vague desservi+ règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$	<b>2.0269\$</b>	<b>2.0285\$</b>
Tarif compensation aqueduc (par unité)	<b>228\$</b>	<b>228\$</b>
Tarif compensation égout (par unité)	<b>230\$</b>	<b>215\$</b>
Tarif ordure résidence (par unité)	<b>210\$</b>	<b>210\$</b>
Tarif ordure commerce, industrie (I.C.I.) (par unité)	<b>439\$</b>	<b>439\$</b>
Tarif ordure ferme (I.C.I. EAE) (par unité)	<b>288\$</b>	<b>288\$</b>
Tarif ordure chalet permanent/saisonnier (par unité)	<b>175\$/87.50\$</b>	<b>175\$/87.50\$</b>
Tarif fosse septique permanent/saisonnier (par unité)	<b>61.50\$/30.75\$</b>	<b>61.50\$/30.75\$</b>
Location terrain maison mobile (par unité)	<b>290\$</b>	<b>275\$</b>

## SOMMAIRE IMMOBILISATIONS 2018

<b>DESCRIPTION</b>	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2019</u></b>	<b><u>2020</u></b>
Réfection des trottoirs		<b>600 000\$</b>	
Remplacement puits eau potable		<b>150 000\$</b>	
Route St-Joseph		<b>1 000 000\$</b>	
Déphosphatation et mise aux normes	<b>50 500\$</b>		
Piste cyclable La Doré/St-Félicien	<b>500 000\$</b>		
Quartier des Pionniers		<b>135 000\$</b>	
Pont La Doré/Normandin	<b>100 000\$</b>		
Pont Moulin des Pionniers		<b>75 000\$</b>	
Complexe sportif – système de fonte	<b>5 000\$</b>		
Réfection rue des Pins			<b>300 000\$</b>
Emprise ferroviaire			<b>21 000\$</b>
Piste cyclable La Doré/Normandin		<b>5 000\$</b>	<b>1 825 000\$</b>
Matériel roulant		<b>125 000\$</b>	<b>50 000\$</b>
Caserne	<b>700 000\$</b>		
Villégiature St-Joseph			<b>50 000\$</b>
Équipement informatique		<b>5 000\$</b>	<b>5 000\$</b>
Développement résidentiel		<b>500 000\$</b>	<b>500 000\$</b>
Démolition ancien hôtel de ville et aménagement intersection rue des Peupliers et avenue des Jardins	<b>100 000\$</b>		
Camping municipal & jeux d'eau		<b>125 000\$</b>	
Station de pompage rue des Peupliers		<b>70 000\$</b>	
Équipements travaux publics	<b>10 000\$</b>	<b>2 000\$</b>	
Génératrice			<b>13 000\$</b>
Compteurs d'eau		<b>35 000\$</b>	
<b>TOTAL</b>	<b><u>1 465 500\$</u></b>	<b><u>2 827 000\$</u></b>	<b><u>2 764 000\$</u></b>